Élections départementales
Dimanche 20 juin 2021
Canton de
Saint-Léonard-de-Noblat



Christelle **Aupetit-Berthelemot** Jean-Claude **Leblois**

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de solliciter à nouveau vos suffrages à l'occasion des élections départementales des 20 et 27 juin prochains. Pendant six ans, **nous avons défendu de manière acharnée les intérêts des habitants de notre canton** tout en mettant en œuvre des propositions larges et ambitieuses pour faire de la Haute-Vienne une terre d'avenir.

La situation de crise inédite que nous traversons aujourd'hui montre paradoxalement combien la collectivité départementale est importante pour **la sécurité et la protection des populations**, que cela concerne la santé ou les politiques économiques et de solidarité.

Demain, nous devrons aller plus loin pour renforcer les atouts de notre canton, son identité et ses richesses. Notre territoire constitue un véritable pôle d'équilibre, entre la ville et la campagne, avec son chef-lieu Saint-Léonard-de-Noblat, où nous accompagnerons la démarche municipale de restructuration du centre-bourg avec, notamment, la réhabilitation de l'ancien hôpital et du secteur Denis-Dussoubs. Nous engageons aussi la modernisation du Centre de secours dont la zone d'intervention rayonne sur l'ensemble du canton pour poursuivre le renforcement des services de sécurité.

Le dynamisme et la revitalisation de tous nos centres-bourgs sont également au cœur de notre programme, avec la possibilité pour les treize communes du canton de s'appuyer sur le Département pour engager la rénovation énergétique des logements, l'embellissement des façades ou encore la construction de logements adaptés pour les personnes dépendantes, âgées et handicapées.

Nous mettrons également l'accent sur **la diversification des productions agricoles** - élevage et maraîchage - qui sont une force pour notre territoire dans le cadre de la transition écologique.

Nous accompagnerons les projets d'équipement, le développement des services et des commerces, l'économie sociale & solidaire et le tourisme, secteurs d'activité dont les emplois ne sont pas délocalisables.

Lionel Lemasson et Carole Ben Toumia qui partagent nos valeurs ont accepté d'être nos remplaçants. Ensemble, si vous nous faîtes confiance, nous continuerons notre action pour offrir à notre canton et à ses habitants le meilleur des avenirs.

Christelle Aupetit-Berthelemot et Jean-Claude Leblois

Candidats soutenus par la majorité départementale















TITULAIRES

Christelle Aupetit-**Berthelemot**

Professeur des Universités à l'École d'ingénieurs de Limoges (ENSIL-ENSCI), elle est fortement investie pour les étudiants en tant que responsable de la spécialité Électronique et télécommunications. Conseillère municipale non encartée de Saint-Just-le-Martel depuis 2008 avec Gérard Vandenbroucke, elle est aujourd'hui adjointe de Joël Garestier, chargée des affaires générales et finances et conseillère départementale sortante. Elle participe à l'organisation du Salon International du Dessin de presse et d'humour de Saint-Just.

Jean-Claude Leblois

Parallèlement à sa fonction de principal de collège, il a occupé successivement différents mandats. Maire de la Geneytouse jusqu'en 2015, président de la Communauté de communes de Noblat pendant 10 ans et vice-président du Conseil général chargé des routes et des transports. En 2015, il devient Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne. Fort de son bilan pour le canton et pour la Haute-Vienne, il conduit à nouveau la majorité départementale des forces de gauche, écologistes et citoyennes.

REMPLAÇANTS

Carole **Ben Toumia**

Professeur des écoles à Bourganeuf, elle est élue à Sauviat-sur-Vige en 2014, et, depuis 2020, adjointe du maire Jean-Pierre Nexon, chargée des affaires scolaires et du patrimoine. Représentante des parents d'élèves, elle siège au CA du collège - lycée Palissy.

Lionel **Lemasson**

Agent comptable au lycée Turgot à Limoges, il est élu depuis 2014 au Conseil municipal de Saint-Léonard-de-Noblat, et depuis 2020, adjoint en charge des finances auprès du maire Alain Darbon. Il est également président du Syndicat de production d'eau potable Vienne-Combade

Élections départementales Dimanche 20 juin 2021 Canton de Saint-Léonard-de-Noblat

NOS ENGAGEMENTS **ET MESURES PRIORITAIRES**

JEUNESSE

- > Bourse spécifique pour aider les jeunes à faire face au coût de leurs études (inscription, logement, livres...) et **bons alimentaires** pour les étudiants isolés en difficulté.
- > Participation à l'acquisition d'un ordinateur portable pour les collégiens.

ASSOCIATIONS

- > Augmentation de la part d'emplois aidés destinés aux associations.
- > Aides accrues pour soutenir les associations les plus fragilisées par la pandémie.

AUTONOMIE ET SANTÉ

- > Lutte contre les déserts médicaux en recrutant des médecins au sein d'un centre de santé départemental.
- > Construction de nouvelles maisons de retraite à taille humaine et solutions d'hébergement intergénérationnel.

INSERTION

- > Mise en place d'une mesure « Avenir jeune 87 » pour les 18-25 ans menacés de précarité : dispositifs solidaires d'autonomisation et versement d'une allocation d'insertion.
- > Soutien aux communes volontaires pour un «territoire zéro chômeur» de longue durée en Haute-Vienne.

AGRICULTURE

- > Création d'une unité de transformation des produits locaux alimentaires.
- > Bonification de l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs lorsqu'ils s'engagent dans un diagnostic carbone de leur exploitation.

LOGEMENT

- > Accompagnement financier des projets d'acquisition et de rénovation des maisons de village ou de centre-bourg afin de densifier et de redvnamiser nos communes et nos campagnes.
- > Généralisation à l'ensemble du département de l'aide à la rénovation énergétique et à l'adaptation des logements aux besoins des personnes dépendantes, âgées ou handicapées.

MOBILITÉS

- > Création de bandes cyclables et de voies cyclables le long des routes départementales.
- > Soutien au projet d'une 2x2 voies sécurisée entre Limoges et Poitiers. parallèlement à la rénovation du réseau ferré.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- > Installation de 1000 « hôtels à insectes pollinisateurs » et soutien aux apiculteurs (aide financière aux particuliers pour la destruction des nids de frelons asiatiques).
- > Création d'une politique de l'arbre et de la forêt en faveur d'essences adaptées au réchauffement climatique et aide à la plantation de haies.

CADRE DE VIE

- > Accroissement de l'offre touristique d'hébergement et de restauration dans les centres-bourgs.
- > Aide technique et financière pour les communes en vue d'exploiter des équipements sportifs et culturels vieillissants.

ÉGALITÉ DES CHANCES

- > Parcours laïc et citoyen (PLC) dans les collèges de la Haute-Vienne.
- > Budgets participatifs territorialisés ou thématisés, dans le domaine de la solidarité et environnemental.













